

Les porteurs de PASS MEDIAS sont autorisés à photographier (3 premiers morceaux, sans flash) et filmer (moins de 3 minutes) les artistes aux conditions suivantes.
 Pour toute autre demande, merci de contacter l'équipe du festival (contacts sur www.scopitone.org > espace medias)

NOM ARTISTE	Autorisation pour prises de vues :	Conditions spécifiques
3S BASIC	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Abstrack	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Alan.D	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Alex Augier	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Alex Verhaest	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Photos et videos à présenter à l'artiste avant publication (propose une aide en post-prod)
Amanda Parer	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Amime	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Andreas Lutz	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Androgyne	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Anetha	PHOTOGRAPHIQUES	
Calling Marian	PHOTOGRAPHIQUES	
Camion Bazar	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Casual Gabberz	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Validation avant publication
Chevalvert	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Crédits : Studio Chevalvert
CHLOE	PHOTOGRAPHIQUES	on stage only
CLEMENT EDOUARD - PIERCE WARNECKE	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Collectif Dardex (Q. Destieu & S. Huguet)	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Collectif Dardex (Q. Destieu & S. Huguet)	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
cousin guillaume	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Crystallmess	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	validation avant publication
David Bowen / Tallieu Art Office	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	with credits please
Discord & Le Crabe	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
DOMBRANCE	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Validation avant diffusion
EARSNAIL	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Elena Colombi	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	validation avant publication
Etienne de Crécy	PHOTOGRAPHIQUES	Photos : idéalement prendre les photos depuis la foule ça n'a pas trop d'intérêt depuis le crash.
Fabien Aléa Nicol	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
FOLAMOUR	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	2 MIN MAX D'ENREGISTREMENT VALIDATION AVANT DIFFUSION
GaBLé CoMiCoLoR	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	discretion
GARNIER	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Préciser crédits pour toute diffusion
GEOFFRE ROULAND	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Goûtez Electronique	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
HOVVER	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Julien Bayle	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Utilisation avec mention du nom de l'artiste et de l'œuvre présentée, à chaque fois
KOMPROMAT	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Toutes les photos / vidéos devront être validées par l'équipe promo/management de KOMPROMAT dans la mesure du possible : contact@kompromat.com
Kris Verdonck / Tallieu Art Office	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Credits: Kris Verdonck / Tallieu Art Office
Kyuko	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
LA FRAICHEUR	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Photos et vidéos à partir des 20 premières minutes du set seulement.
Lawrence Malstaf	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	credits (name of artist and photographer) should always be mentioned clearly
Line Katcho	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Lotic	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Any Audiovisual Recordings have to be approved by the artist or a representative in order to be publicised.
Maxime Dangles	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Crédits : Dans le cadre du projet SONARS, porté par La Carène et le laboratoire BeBEST/Fovearts
Maxime Houot	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Mentions obligatoires minimales: MA - Maxime Houot / Production: Collectif Coin
MILA DIETRICH	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
MILEY SERIOUS	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Molécule	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
OKTOBER LIEBER	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	audiovisuel : 10 sec de vidéo max, merci.
onformative	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	with credits, thanks
OR'L	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	

NOM ARTISTE	Autorisation pour prises de vues :	Conditions spécifiques
rRoxymore b2b Violet	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	validation avant publication
Ryoichi Kurokawa	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Sara Zinger	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
SCALPING	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Scenocosme : Grégory Lasserre & Anaïs met den Ancxt	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Sebastian Wolf & Michael Kugler	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	artists shall always be clearly credited and if possible linked (e.g. Instagram profile, website...)
Shanti Celeste	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	validation avant publication
The Brain	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Tom Leclerc	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Transforma	PHOTOGRAPHIQUES	
umfang	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Audiovisuelles/ Uniquement sur demande.
vincent Leroy	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	
Zone W/O People	PHOTOGRAPHIQUES / AUDIOVISUELLES	Validation avant publication

**CONTRAT DE CAPTATION AUDIOVISUELLE
SCOPITONE 2019**

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires et passé entre :

LE FESTIVAL SCOPITONE (ASSOCIATION SONGO)

Représentée par Camille Duthuit / responsable de la communication du festival
4 boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes
N° SIRET : 409 104 007 00011

ET

Média :
Nom / Prénom :
Adresse complète du média :
Tel : e-mail :

LA REMISE DU PASS NE SERA EFFECTIVE QU'APRES SIGNATURE DU PRÉSENT CONTRAT.

L'association Songo s'engage à :

- Mettre à disposition les conditions de captation vidéo transmises par les artistes sur www.scopitone.org (espace médias) et au Point Accueil du festival du 12 au 22 septembre 2019.
- Fournir un pass vidéo qui donne droit à :
L'autorisation d'entrer avec du matériel de captation vidéo sur les lieux du festival
L'autorisation de filmer les artistes en fonction des autorisations données par ceux-ci
L'accès aux crashes barrières

Ce pass ne donne en aucun cas le droit d'accéder aux scènes ou aux coulisses

Le responsable de l'équipe vidéo s'engage à :

- Capturer les images de concerts uniquement des artistes qui ont donné leur autorisation
- Mentionner lors du montage et/ou de la diffusion du document vidéo, le nom du festival comme suit :
Scopitone 2019 – Nantes
- Transmettre à l'association Songo une copie du reportage effectué sur la manifestation
- Exploiter la captation dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de signature du présent contrat dans le cadre de l'émission / reportage site web
- A respecter les directives et dispositions prises par les organisateurs (association Songo), les régisseurs, les techniciens et les agents de sécurité pendant le festival ; et ce, pour le bon déroulement de la manifestation et la sécurité de tous

L'association Songo décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des conditions de captation et de diffusion
- De vol ou détérioration du matériel de captation

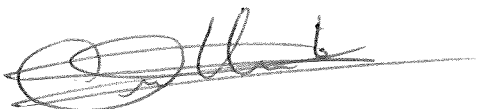
Signé par les deux parties, pour accord des conditions inscrites sur le présent contrat :

REPRESENTANT LEGAL DE SCOPITONE

Camille DUTHUIT

DATE, NOM ET SIGNATURE

DU REPRÉSENTANT DU MEDIA



**CONTRAT PHOTOGRAPHE
SCOPITONE 2019**

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires et passé entre :

LE FESTIVAL SCOPITONE (ASSOCIATION SONGO)

Représentée par Camille Duthuit / responsable de la communication du festival
4 boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes
N° SIRET : 409 104 007 00011

ET

Média :
Nom / Prénom :
Adresse complète du média :
Tel : e-mail :

LA REMISE DU PASS NE SERA EFFECTIVE QU'APRES SIGNATURE DU PRÉSENT CONTRAT.

L'association Songo s'engage à :

- Mettre à disposition les conditions de captation photo transmises par les artistes sur www.scopitone.org (espace médias) et au Point Accueil du festival du 12 au 22 septembre 2019.
- Fournir un pass photo qui donne droit à :
L'autorisation d'entrer avec son appareil photo dans les lieux du festival
L'autorisation de prendre en photos les œuvres / artistes en fonction des autorisations données par ceux-ci
L'accès aux crashes barrières

Ce pass ne donne en aucun cas le droit d'accéder aux scènes ou aux coulisses

Le photographe s'engage à :

- Photographier uniquement les artistes qui auront donné leur autorisation et dans les conditions que ceux-ci auront précisées
- Indiquer sur les clichés le lieu du concert comme suit : ARTISTE - Scopitone 2019 – Nantes
- A respecter les directives et dispositions prises par les organisateurs (association Songo), les régisseurs, les techniciens et les agents de sécurité pendant le festival ; et ce, pour le bon déroulement de la manifestation et la sécurité de tous

L'association Songo décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des conditions de prise de photos transmises par les artistes
- De vol ou de détérioration du matériel des photographes

Signé par les deux parties, pour accord des conditions inscrites sur le présent contrat :

REPRESENTANT LEGAL DE SCOPITONE
Camille DUTHUIT

DATE, NOM ET SIGNATURE DU PHOTOGRAPHE

